

rapport d'activité



2020



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NORMANDIE

SOMMAIRE

Rapport moral

Rapport d'activité

Vie associative.....	8
- Instances de gouvernance.....	8
- Délégations départementales.....	12
- Adhérents en Normandie.....	13
- Équipe salariée.....	15
Représentation du réseau et partenariats.....	16
- Instances nationales.....	16
- Instances régionales.....	16
- Focus sur quelques partenariats.....	18
Animation du réseau.....	19
- Hébergement et Logement.....	20
- SIAO en Normandie.....	22
- Violences intrafamiliales.....	23
- Emploi - Insertion par l'Activité Economique.....	24
- Réfugiés - migrants.....	26
- Santé.....	27
La participation des personnes accueillies / accompagnées.....	28
- Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées.....	28
- Projets portés par la Fédération Normandie.....	29
Perspectives 2021.....	30
- Formation ETAIE.....	30
- SEVE Emploi en Normandie.....	30

Rapport financier

Bilan 2020.....	30
Compte de résultat 2020.....	30

Glossaire



RAPPORT MORAL



Rapport moral

Je ne serais pas original en soulignant que l'année 2020 est une année extrêmement compliquée dans la gestion des établissements et services pour chaque adhérent. Une activité de chaque instant en 2020 : aider, accompagner et soutenir au mieux les associations et structures à traverser cette pandémie.

L'année 2020 a donc inévitablement été marquée par la crise sanitaire. Celle-ci nous laisse sans référence, sans repère. Comme évoqué l'année dernière, elle a mis en exergue un certain nombre de difficultés auxquelles nous sommes confrontées tous les jours et cela depuis des années maintenant : une disparité entre les territoires, un manque de reconnaissance de notre secteur, un manque d'attractivité pour les professionnels... J'en profite pour vous informer de la motion « Valorisation et attractivité du travail social » votée par l'Assemblée Générale de la FAS nationale du 18 juin dernier. Nous proposons également un vote de celle-ci par l'Assemblée Générale de la FAS Normandie.

Je souhaite à nouveau insister sur ce que la crise a mis en avant, à savoir ce qui fait la FORCE DE NOTRE FEDERATION : la solidarité, l'investissement et l'engagement des professionnels, la capacité d'adaptation des structures et la réactivité dans la réponse aux besoins des personnes accompagnées. L'action des associations a été exemplaire et vitale pour les plus fragiles : maintien de l'accueil et de l'accompagnement, ouverture de capacités d'accueil supplémentaires, mise en place de mesures de confinement, développement de partenariats notamment avec les acteurs du soin.

Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation qui est restée sans faille dans les différentes instances de la FAS Normandie. C'est grâce à cela que nous alimentons le plaidoyer national et arrivons à obtenir des avancées majeures telles que la prolongation de la trêve hivernale, la suspension des expulsions locatives, ou encore le principe du versement d'une prime pour les salariés en poste, financée par l'Etat.

L'enjeu est de poursuivre et de rester unis en anticipant, autant que possible, les répercussions pour les personnes en situation d'exclusion et les associations qui les accompagnent. Comme vous le savez, les conséquences sociales et économiques de la crise sont maintenant devant nous : l'augmentation du chômage de masse, du taux de pauvreté, des impayés de loyers, des difficultés d'accès au logement... C'est pourquoi nous devons rester vigilants, réactifs, soudés et motivés. Je ne doute pas que nous arriverons à relever ces nouveaux défis qui nous attendent dans les semaines et mois à venir.

Revenons à l'année 2020 qui a été particulièrement riche. Je souhaite insister sur trois points :

- ⇒ **La mobilisation des adhérents de Seine-Maritime dans le cadre de la transformation de l'offre d'hébergement.** Il est important que nous continuions à défendre ensemble l'éthique, les droits des personnes et des familles, notamment au regard des principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil prévus par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Cette mobilisation a été soutenue par la FAS Normandie et s'est notamment traduite par une saisine du Défenseur des Droits en octobre 2020.



Cela me donne envie d'insister sur la notion de partenariat. Le partenariat exige la reconnaissance des compétences de l'autre, vise le rapport d'égalité et repose sur le partage de décisions. Il est grand temps de faire entendre à l'Etat que les associations et la FAS Normandie sont des partenaires exigeants certes, mais incontournables. Souvent, nos financeurs parlent de nous en tant qu'opérateurs. Ce n'est peut-être que de la sémantique, mais nous ne sommes pas que ça. Chaque association, chaque structure est porteuse de valeurs fortes : humaniste et solidaire. Elles nous réunissent au sein de notre fédération. Elles n'ont d'autres ambitions que de faire respecter les droits de chacun : droit à un logement, droit à être accompagné dans le respect et la dignité. N'en doutons pas, ce qui se passe en Seine-Maritime aujourd'hui, une transformation de l'offre à marche forcée avec unique objectif une réduction des coûts, sont les prémices de ce que pourrait devenir l'action sociale dans les années à venir. La réduction des 3 000 places pour 2021 dont 97 pour la Normandie et des 10 000 pour 2022 est déjà un commencement de ce que nous pouvons craindre.

- ⇒ **Le déploiement de SEVE Emploi**, programme de formation-action qui s'adresse à toutes les SIAE* pour co-construire en équipe une offre de services RH* auprès des TPE-PME* du territoire : du recrutement, à l'intégration au poste de travail puis le suivi dans l'emploi. Ce programme a une ambition forte et d'actualité : favoriser l'emploi durable des salarié.es en insertion. Pour donner suite à l'appel à mobilisation 2020, ce sont 8 structures qui ont intégré SEVE en 2021.

- ⇒ **L'ouverture du premier Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA)** porté par la FAS Normandie et un consortium d'adhérents sur les départements de Seine-Maritime et de l'Eure. Après une phase de préfiguration de 4 mois, le centre a ouvert ses portes en mars 2021.

Ce projet est une belle illustration de notre charte de partenariat qui repose sur des valeurs communes mais aussi des engagements réciproques :

- ⇒ COOPERER dans un objectif unique : la réponse aux besoins des personnes accueillies / accompagnées.
- ⇒ Mettre en place des ACTIONS COMMUNES à travers la mutualisation ou la co-construction de réponses aux appels à projets.

Je souhaite également remercier :

- ⇒ Les Vice-présidentes et Vice-présidents, Béatrice et Léonard pour la région, Éric, Hélène, Sandrine, Gaëlle et Jean-François pour les départements ;
- ⇒ Les Trésoriers Olivier et Jean-Luc.
- ⇒ En fait, je tenais à remercier tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.
- ⇒ Merci aux animateurs et animatrices des différentes commissions.

C'est aussi VOUS dans votre engagement au quotidien, par votre présence, par votre expertise, par votre bonne humeur qui donnez toute la pertinence, toute la reconnaissance à notre Fédération.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Je ne peux terminer mon propos sans remercier vivement les salariés de notre Fédération. Ils ont une capacité de travail qui m'étonne chaque jour. En 2021, deux nouveaux salariés nous ont rejoint Arnaud et Alexandra. Qu'ils soient ici salués.

Merci à Jessica pour son implication, sa bonne humeur, sa réactivité. Merci à Aurélie, notre directrice, qui, chaque jour, me rend la charge de président un peu moins lourde. Après cette année, nous pouvons mesurer à quel point leur collaboration est précieuse pour chaque adhérent.

Enfin mais surtout merci à VOUS, les adhérents, sans qui la Fédération Normandie, NOTRE fédération, ne serait pas vraiment la même...

Fabrice LEFEBVRE
Président de la Fédération des acteurs de la
solidarité Normandie



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Vie associative

Instances de gouvernance

Statutairement, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie est administrée par un Conseil d'Administration d'au moins 14 membres et au plus de 30 membres :

- Collège « Administrateur bénévole » : de 5 à 10 membres.
- Collège « Salarié » : de 5 à 10 membres.
- Collège « Personne accompagnée » : de 2 à 5 membres.
- Collège « Travailleur social / Intervenant social » : de 2 à 5 membres.

Pour l'**Assemblée Générale** Ordinaire du 24 septembre 2020, dans le cadre du renouvellement des administrateurs sortants ou démissionnaires, un appel à candidature a été lancé afin d'élire 13 personnes. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie a reçu 11 candidatures. Tous les candidats des collèges « Administrateur Bénévole », « Intervenant social » et « Personne accompagnée » ont été élus. Sur le collège « Salarié », 5 postes ont été pourvu (dont 3 de vice-présidents départementaux) pour 7 candidats.

Le Conseil d'Administration est constitué de 26 membres :

- 9 personnes au collège « Administrateur bénévole »,
- 10 personnes au collège « Salarié »,
- 4 personnes au collège « Personne Accompagnée »,
- 3 personnes au collège « Intervenant social ».

Le Bureau est constitué de 12 membres.

Composition du Bureau



Membres du Bureau

Fonction	NOM Prénom	Collège	Structure	Date d'élection
Président	LEFEBVRE Fabrice	Salarié	Association Femmes	06/06/2018
Vice-présidente	BAAL Béatrice	Administrateur bénévole	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019
Vice-président	NZITUNGA Léonard	Salarié	L'Abri	24/09/2020
Vice-président du Calvados	VILLETTE Jean-François	Administrateur bénévole	Association Revivre	14/06/2019
Vice-présidente de l'Eure	GALERNE Sandrine	Salarié	ADAEA	24/09/2020
Vice-présidente de la Manche	MARSEILLE Hélène	Salarié	ADSEAM	24/09/2020
Vice-présidente de l'Orne	TELLIER Gaëlle	Salarié	Groupe SOS - YSOS	24/09/2020
Vice-président de Seine-Maritime	BOUFLET Éric	Administrateur bénévole	Association Garantie Logement	24/09/2020
Trésorier	ADAM Olivier	Salarié	Emergence-s	14/06/2019
Trésorier adjoint	GODET Jean-Luc	Salarié	Itinéraires	06/06/2018
Secrétaire général	ORDRÉNOU Olivier	Salarié	Carrefour des Solidarités	06/06/2018
Secrétaire adjoint	GOOLAUP Darmanand	Personne Accompagnée	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019



Composition du Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'Administration		
NOM Prénom	Structure	Date d'élection
Collège « Administrateur bénévole »		
CALDAIROU Jean-Pierre	Association des Amis de Jean Bosco	14/06/2019
DANIELIAN Evelina	Fondation de l'Armée du Salut Louviers	14/06/2019
DE BAGNEAUX Jean	Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte	14/06/2019
DELAUNAY Lucien	Emergence-s	06/06/2018
DEVIEILHE Dominique	Itinéraires	06/06/2018
NEEL Nathalie	Association Femmes	24/09/2020
Collège « Salarié »		
HOUIS Gilles	Œuvre Normande des Mères	06/06/2018
HULBERT Nicolas	GCSMS SIAO 76	24/09/2020
Collège « Personne accompagnée »		
AIT ALI Anissa	Association Femmes	06/06/2018
DUCLOS Joël	Association Revivre	24/09/2020
GUEYE Mansour	Fondation Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019
Collège « Intervenant social »		
LAURENT Sylvain	Œuvre Normande des Mères	14/06/2019
LEVIEUX François-Xavier	Fondation de l'Armée du Salut Louviers	06/06/2018
MEGIE Vincent	Association Revivre	24/09/2020



Réunions statutaires

En 2020, les instances statutaires se sont réunies 17 fois. Durant le premier confinement, le Bureau a fait des points hebdomadaires pour assurer un suivi de la crise sanitaire (à titre exceptionnel et lorsque le quorum n'a pas été atteint, les validations ont été faites par retour de mail).

Réunion	Date	Quorum	Principaux points à l'ordre du jour
Conseil d'Administration (Présentiel)	10/01	17 présents ou représentés sur 22	<ul style="list-style-type: none"> - Point financier ; - Point sur l'avancée du DLA* ; - Plan d'actions 2020 ; - Point sur l'actualité des délégations départementales ; - Préparation de l'Assemblée Générale.
Bureau (Présentiel)	12/02	8 sur 11	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur les cotisations ; - Point sur les actions et projets ; - Retour sur la rencontre avec la DRDJSCS* ; - Ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.
Bureau (Visio-conférence / audio- conférence)	18/03 01/04 08/04 15/04 22/04 29/04 06/05 13/05 20/05 03/06 24/06	6 sur 11 8 sur 11 6 sur 11 5 sur 11 7 sur 11 5 sur 11 9 sur 11 5 sur 11 6 sur 11 5 sur 11 3 sur 11	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités – suivi du confinement n°1 et du déconfinement n°1. - Informations nationales, régionales, départementales. - Etats des lieux / constats et remontées des adhérents. - Construction de plaidoyer à l'attention de la DRDJSCS, des DDCS*, de l'ARS*, des Départements concernant la reconnaissance du secteur social dans la gestion de la crise, la gestion des équipements de protections individuelles, la prime COVID pour l'ensemble des salariés du secteur.
Conseil d'Administration (Visio-conférence)	01/09	16 sur 27	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'Assemblée Générale ; - Point sur l'actualité des délégations départementales ; - Point sur les actions et projets ; - Point sur les représentations.
Assemblée Générale et Conseil d'Administration (Présentiel)	24/09	AG : 17 sur 35 CA : 21 sur 27	<p>AG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport moral et Rapport d'activité : présentation, débats et vote ; - Rapport financier : présentation des comptes 2019, débats et vote, budget prévisionnel 2020 ; <p>CA : Election des membres du Conseil d'Administration ; CA : Election des membres du bureau et calendrier du 2nd semestre.</p>
Bureau (Présentiel)	20/10	9 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du Budget Prévisionnel 2021 ; - Point RH* / organisation interne ; - Retour sur l'Assemblée Générale du GRAPI* ; - Préparation du prochain CA*.
Conseil d'Administration (Visio-conférence)	19/11	19 sur 26	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les représentations et partenariats ; - Point sur les nouveaux projets (ETAIE*, SEVE, CPCA*) ; - Budget prévisionnel 2021 : présentation et vote ; - Point sur les actualités.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Délégations départementales

Les délégations sont animées par les Vice-Présidents départementaux, en lien avec la Déléguée Régionale. Chaque délégation dispose d'un mode de fonctionnement propre, validé par les membres du groupe et formalisé dans une charte de fonctionnement.

Les objectifs des réunions départementales sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de positions et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales ;
- Préparer les réunions du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération, ainsi que les travaux des différentes commissions thématiques...

Les Délégations sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : administrateurs, salariés, intervenants sociaux et personnes accompagnées.

En 2020, les Délégations se sont réunies :

- 10 fois sur le département du Calvados. Le rythme a été plus soutenu durant le confinement pour permettre un suivi de la crise sanitaire, des difficultés rencontrées et des actions à mener. La FAS s'est notamment associée à la FAPIL* et l'UNAFO* pour interpellier la DDCS* sur l'état des masques livrés aux associations. La Délégation Départementale a également réuni en octobre un Groupe de travail sur la communication afin d'identifier les sujets communs aux adhérents. Il a également été proposé d'associer les adhérents de l'Orne aux différentes rencontres. En 2020, Gaëlle TELLIER, Groupe SOS – YSOS, est élue au poste de vice-présidente sur le département de l'Orne.
- 5 fois sur le département de l'Eure. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les actualités des adhérents et sur l'organisation des structures pour le confinement et le déconfinement. En 2020, la vice-présidence change avec l'élection de Sandrine GALERNE, ADAEA.
- 5 fois sur le département de la Manche. Ces réunions se sont surtout concentrées durant le premier confinement. En 2020, la vice-présidence change avec l'élection d'Hélène MARSEILLE, ADSEAM.
- De nombreuses fois sur le département de la Seine-Maritime. La Délégation Départementale s'est progressivement transformée en groupe restreint des directeurs de CHRS*. Cela s'explique notamment par une forte mobilisation dans le cadre de la transformation de l'offre d'hébergement – Axe 2 du PDALHPD* de Seine-Maritime. L'activité du confinement a également été très suivie par des réunions hebdomadaires d'avril à juin.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Adhérents en Normandie

Au 31 décembre 2020, la Fédération compte **32 structures adhérentes ayant leur siège social en Normandie** :

- 9 sur le département du Calvados : Association du Foyer Jacques Cornu, Association Itinéraires, CCAS* Caen, Association des Amis de Jean Bosco (AAJB), Advocacy Normandie, Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA), Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de l'agglomération caennaise (CLLAJ), Association Revivre, Association Vie et Partage ;
- 4 sur le département de l'Eure : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), Association L'Abri, Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio professionnelle de Vernon (ALFA), Association YSOS (Groupe SOS Solidarité) ;
- 5 sur le département de la Manche : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche (ADSEAM), Association Femmes, Association Le Prépont, CCAS Saint-Lô, CCAS Cherbourg ;
- 1 sur le département de l'Orne : Association YSOS (Groupe SOS Solidarité) ;
- 14 sur le département de Seine-Maritime : Accueil Solidarité de l'Agglomération d'Elbeuf (ASAE), Association des Amis et Compagnons d'Emmaüs de la Communauté de Notre Dame de Bondeville, Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD), Association Garantie Logement de l'agglomération de Rouen (AGL), Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale (AHAPS), Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), Carrefour des solidarités, CCAS Rouen, Emergence-s, GCSMS* SIAO Seine-Maritime, Inseraction, Œuvre Normande des Mères (ONM), Oppelia-Nautilia, Terra Psy.

La Fédération compte également plusieurs établissements appartenant à **5 structures nationales** : Adoma (établissements dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime), Coallia (établissements dans la Seine-Maritime et l'Orne), Fondation de l'Armée du Salut (FADS) (trois établissements à Rouen-Maromme, Le Havre et Louviers), Groupe SOS Solidarité (un établissement à Rouen) et Le Refuge (établissement en Seine-Maritime).

Les adhésions en 2020 :

- AHAPS ;
- Oppelia – Nautilia ;
- Terra Psy.

Les démissions en 2020 :

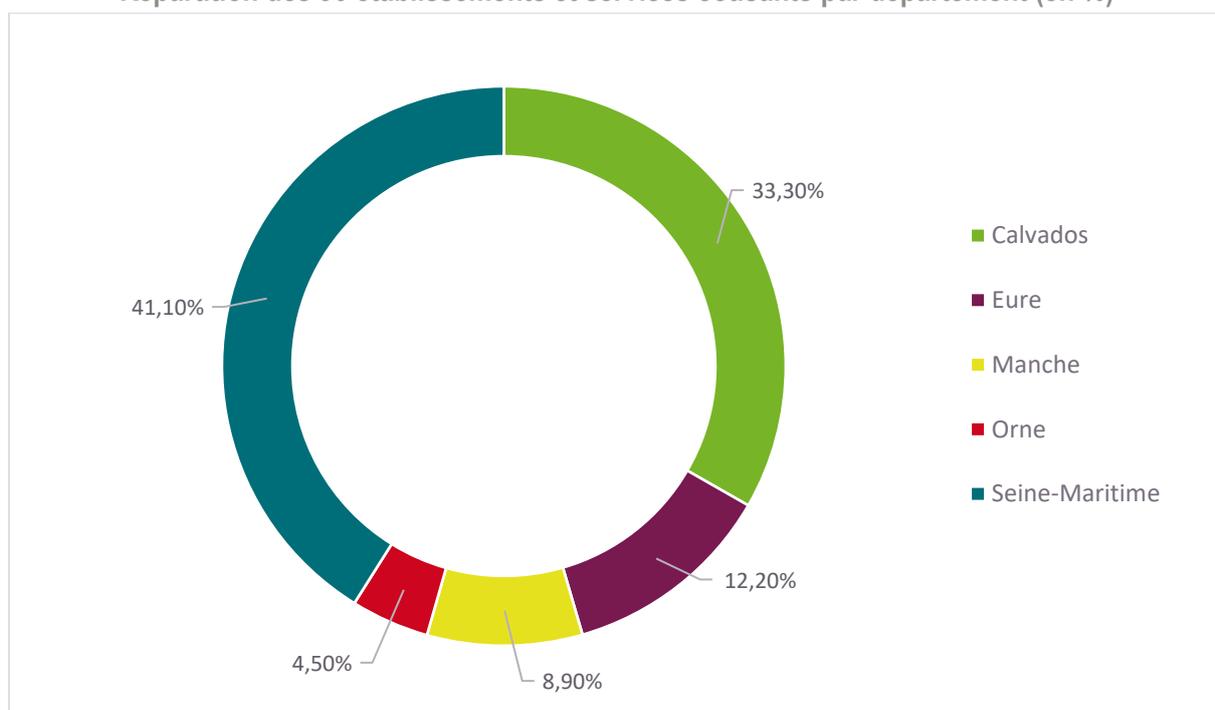
- ACI Développement.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



- La Fédération Normandie compte au total 37 structures adhérentes et 90 établissements.
- Elle représente 96% des structures gestionnaires de CHRS* en Normandie (soit 22 structures sur 23).
- Elle représente 100% des structures gestionnaires des SIAO*.

Répartition des 90 établissements et services cotisants par département (en %)



*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Équipe salariée

Au 31 décembre 2020, l'équipe salariée est composée de deux personnes :

- **Madame Aurélie MOREAU**, Déléguée régionale : recrutée en CDI* en septembre 2015 en qualité de Chargée de mission de la FNARS* Haute-Normandie puis promue Déléguée Régionale Normandie en septembre 2016.
- **Madame Jessica BARBET**, Chargée de mission : recrutée en CDD* de juin 2019 à décembre 2019, afin de renforcer l'équipe sur les différents projets en développement. Le poste est passé en CDI à compter du 1^{er} janvier 2020.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Représentation du réseau et partenariats

Instances nationales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
FAS Nationale	Conseil des régions	Fabrice LEFEBVRE	Béatrice BAAL
			Sandrine GALERNE puis Léonard NZITUNGA
	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	
	Siège-Région	Aurélie MOREAU	Jessica BARBET
	Groupe national CPOM*	Jean-Luc GODET	
	GAN* Emploi	Antony GUYON	Jessica BARBET
	GAN Réfugiés-Migrants	Olivier ORDRENOU	
		Valérie LE FOLL	
	GAN Santé	Thierry LARCHER	Jessica BARBET
GAN Intervention Sociale	François-Xavier LEVIEUX		
GAN Habitat	Ludovic COUTELLIER	Jessica BARBET	

Instances régionales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
Agence Régionale de Santé	CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie	Léonard NZITUNGA	Fabrice LEFEBVRE
	Commission Médico-Sociale de la CRSA		Éric BOUFLET
	Commission Appel à Projet Médico-Social	Jean DE BAGNEAUX	
		Ndeye Combaye NIANG (personne ressource CRPA*)	
	PRAPS - Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies	Léonard NZITUNGA	
CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Assemblée plénière	Philippe TESSIER	
	Commission 1 : Formation/Insertion professionnelle/Emploi		
	Commission 2 : Développement humain/Qualité		



Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	CRHH - Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Bureau du CRHH	Léonard NZITUNGA	Dominique DEVIEILHE
	CHAL - Commission Hébergement et Accès au Logement		
DIRECCTE - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	Stratégie Régionale - IAE	Olivier ADAM	
	Comité de pilotage EDEC IAE*	Antony GUYON	
Préfecture de Normandie	Stratégie pauvreté GT Participation	Aurélié MOREAU	
	Stratégie pauvreté GT Hébergement-Logement (Animation)	Aurélié MOREAU	
		Fabrice LEFEBVRE	
Pôle Emploi	Accord Cadre IAE	Antony GUYON	
Région / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Conférence Régionale de l'ESS*	Lucien DELAUNAY	
DLA - Dispositif Local d'Accompagnement	Comité d'Appui IAE	Antony GUYON	
	Comité de pilotage DLA Régional	Représentation tournante avec les autres réseaux	
ORS - Observation Régional de la Santé CREAI - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations	Conseil d'Administration	Sandrine GALERNE	
	Copil Habitat Inclusif	Valérie VAUGEOIS	
Collectif ALERTE	Animation	Fabrice LEFEBVRE	Éric BOUFLET
		Aurélié MOREAU	
GRAPI	Conseil d'Administration – Présidence	Olivier ADAM	
NEO – Normandie Etude Observation	Comité de suivi	Jessica BARBET	Aurélié MOREAU
	Groupe Pauvreté - Précarité	Jessica BARBET	Aurélié MOREAU
ARRFIS - Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Focus sur quelques partenariats

UNAFO* / URHAJ* / FAPIL*

La crise sanitaire et la gestion mutualisée de la commande de masques par les réseaux nationaux ont permis une première prise de contact entre les quatre têtes de réseaux au sein de la région Normandie. Pour donner suite à cela, des échanges réguliers ont été mis en place afin de mieux se connaître, d'échanger sur les enjeux régionaux et d'envisager des pistes d'actions communes (plaidoyers, organisation de journées thématiques ou mutualisation de formations etc.).



Animation du réseau

L'animation du réseau s'organise par grandes thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adhérents. Cette animation a pour but de créer des lieux de rencontre privilégiés entre tous les acteurs de la Fédération Normandie : administrateurs, salariés cadres et non cadres, et personnes accompagnées. Ces lieux permettent d'échanger autour de l'actualité et d'élaborer les positionnements de la Fédération, en lien avec le Conseil d'Administration et le Bureau. Ils peuvent prendre plusieurs formes : commissions, groupes de travail, formations.

Cette année a été très particulière en termes d'activités. En effet, la crise sanitaire et les confinements successifs ont obligé la Fédération à s'adapter. Les commissions ont été suspendues de mars à septembre 2020. Elles ont progressivement repris en présentiel et en distanciel. Cela a donc fortement impacté l'animation du réseau.

Zoom sur les commissions

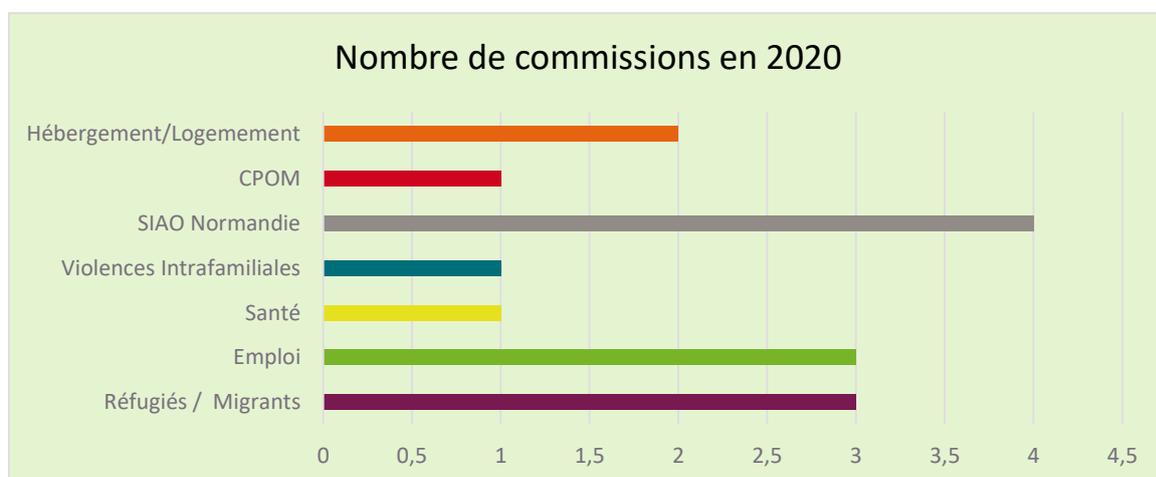
Les commissions sont des moments importants puisqu'elles permettent la rencontre des adhérents pour :

- Être informé,
- Echanger sur les pratiques et découvrir des initiatives « innovantes »,
- Co-construire et mutualiser,
- Contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2020, la Fédération a animé **7 commissions thématiques et 1 groupe de travail** :

Commissions thématiques	
Hébergement / Logement	Réfugiés-Migrants
SIAO Normandie	CPOM
Violences Intrafamiliales	Santé
Emploi	

Groupe de travail
Plan Hiver



Hébergement et Logement

La thématique « Hébergement / Logement » est le cœur de métier de la Fédération des acteurs de la Solidarité Normandie.

En 2020, la Fédération a lancé deux commissions sur cette thématique, une dédiée à l'Hébergement et au Logement, l'autre dédiée aux CPOM* et à leur suivi. Cette dernière a été initiée par suite des formations organisées en fin d'année 2019 et en début d'année 2020. A également été lancé en novembre 2020, un groupe de travail dédié au Plan Hiver afin de permettre aux adhérents d'échanger sur les pratiques des différents départements et d'anticiper la sortie de ce plan.

Concernant la commission Hébergement / Logement :

⇒ **En 2020, la commission s'est réunie 1 fois.**

Animation : Dominique DEVIEILHE et Fabrice LEFEBVRE.

Sujets abordés : sensibilisation au Logement d'Abord et organisation des travaux de la commission.

Concernant la commission CPOM :

⇒ **En 2020, la commission s'est réunie 1 fois.**

Animation : Béatrice BAAL et Fabrice LEFEBVRE.

Sujets abordés : point sur la mise en place des CPOM pour les adhérents et attentes vis-à-vis de la commission.

Plusieurs événements sont venus bousculer l'actualité en 2020 :

1. Le confinement strict dans les structures d'hébergement et la mobilisation des professionnels du secteur social en première ligne des personnes les plus précaires.

Face à la situation inédite, un contact permanent a été mis en place avec les adhérents dans le cadre de réunions de Bureau et/ou réunions des Délégations Départementales permettant l'échange de bonnes pratiques et de faire face collectivement aux difficultés rencontrées.

Les points marquants ont été les suivants :

- Des difficultés d'accès aux équipements de protection individuelle (masques, blouses, gel hydroalcoolique ...)
- Un taux d'absentéisme important (garde d'enfants, maladies à risque, ...) mettant en difficultés le maintien de l'accueil 24h/24.

Face à cette crise sanitaire, les adhérents ont fait preuve d'une grande réactivité et solidarité. Ils ont encore une fois montré leur capacité à s'adapter et à innover pour permettre un accueil digne des personnes les plus en difficultés.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



2. La transformation de l'offre d'hébergement dans le cadre du PDALHPD* de Seine-Maritime et les blocages des demandes de régularisation.

Le plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2017-2022 de la Seine-Maritime contient un axe 2 « Adapter l'accueil d'urgence et d'insertion aux besoins en évolution des publics ». Dans le cadre de ces travaux, les associations et organismes gestionnaires de centres d'hébergement ont reçu au mois de décembre 2019 une demande du directeur de la DDDCS* de la Seine-Maritime de recenser les personnes de nationalité étrangère sans droit au séjour et inscrites sur les listes d'attente pour l'accès à une place d'hébergement. Cette demande était motivée par la nécessité de mieux connaître les publics en vue d'adapter l'offre d'hébergement et de favoriser « la fluidité » du dispositif d'hébergement.

La FAS Normandie, dont l'ensemble des associations gestionnaires de centres d'hébergement est adhérent, s'est opposée à cette démarche et a rappelé que ce recensement posait des questions éthiques et remettait en question les droits des personnes et des familles concernées notamment au regard du principe d'inconditionnalité de l'accueil prévu par l'article L 345-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Faute de réponse du directeur de la DDDCS, la Fédération des acteurs de la solidarité, au niveau national, a saisi le ministre du logement et de la cohésion des territoires, qui a montré son opposition aux méthodes initiées dans le département et à l'opération de transformation de l'offre envisagée. À la suite de cette intervention, les associations et les services de l'État se sont accordés pour travailler collectivement à une adaptation de l'offre d'hébergement et d'accompagnement qui tienne compte des besoins des personnes en situation de précarité. Constatant que les données disponibles sur les besoins des ménages en situation de précarité, notamment issues du SI SIAO, étaient anciennes et peu fiables, il a été convenu le 14 février 2020 lors d'un comité de pilotage entre les associations et la DDDCS la réalisation d'un diagnostic territorial à partir d'une méthodologie partagée. Un calendrier de travail avait été établi de mars à juin 2020 avec des contributions régulières des associations et des réunions mensuelles avec la DDDCS. Ce travail n'a cependant pas pu démarrer en raison de la pandémie COVID 19.

Le 7 juillet 2020, les services de l'État ont adressé deux documents aux associations. Le premier est un diagnostic « état des lieux » reprenant notamment des données sur les catégories de places d'hébergement et leur coût ainsi que des chiffres datant de 2017 et 2018 sur le nombre de ménages de nationalité étrangère hébergés et leur statut administratif. Le second document comporte la description de la nouvelle organisation de l'offre d'hébergement dans le département. Cette réorganisation vise à revoir les modalités d'accueil des personnes sans droit au séjour dans les centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale. Il a été demandé aux associations de proposer des éventuelles modifications avant le 15 septembre 2020. La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie et les associations ont alors adressé un courrier à la DDDCS le 2 septembre 2020 alertant sur le fait que cette offre d'hébergement proposée par les services d'Etat remettait en cause les principes définis dans le CASF, et demandant de revenir à la méthodologie de travail qui avait été arrêtée en février 2020.

Lors de réunions organisées les 18 et 28 septembre 2020, la préfecture et la DDDCS n'ont pas souhaité revenir sur la méthodologie, le calendrier et l'offre d'hébergement.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Le Préfet a alors adressé un courrier daté du 13 octobre 2020 aux responsables de centres d'hébergement les invitant à des temps d'échanges permettant la déclinaison opérationnelle de la note de cadrage du 1^{er} juillet. Les adhérents ont refusé de contribuer à ces travaux et ont saisi le Défenseur des Droits.

En parallèle de ces travaux sur la transformation de l'offre, ce sont plus de 150 demandes de titre de séjour, déposées pour certaines d'entre elles depuis 2 ans, qui ont fait l'objet d'un refus massif d'enregistrement de la part de la préfecture de Seine-Maritime entre février et mai 2020. De façon concomitante à ces refus d'enregistrement, la préfecture a mis en place, puis a généralisé la dématérialisation pour l'ensemble des procédures liées au séjour. Durant l'été 2020, la Préfecture a envoyé de nombreuses OQTF*, y compris pour des demandeurs qui remplissent totalement les critères d'admission exceptionnelle au titre de séjour tels que prévus pour la circulaire dite « Valls » du 28 novembre 2012.

La transformation de l'offre envisagée ne règlera pas l'embolisation des structures d'hébergement car la gestion depuis plusieurs années des demandes de titres de séjour par la Préfecture a un impact fort sur la fluidité dans les structures d'hébergement tout comme l'absence des bailleurs sociaux dans les travaux de l'axe 2 du PDALHPD.

SIAO en Normandie

Les SIAO sont des acteurs incontournables permettant d'assurer sur chaque département le traitement des demandes d'hébergement et de logement des personnes sans-abri. La FAS Normandie regroupant l'ensemble des SIAO du territoire, la commission régionale a pour vocation de favoriser l'échange de pratiques et les prises de positions communes.

En 2020, plusieurs sujets ont été abordés dont l'échange sur l'utilisation de SYPLO* et les partenariats avec les bailleurs sociaux.

Il est à noter que les SIAO sont perturbés par de nombreux dysfonctionnements du logiciel SI SIAO : problèmes d'accès aux notes et rapports sociaux, impossibilité de gérer les listes d'attente, manque de fiabilité des statistiques... Ces problèmes entraînent entre autres un découragement des équipes et de leurs partenaires et des répercussions sur la prise en charge des personnes.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Violences intrafamiliales

En 2020, la commission s'est réunie 1 fois.

Animation : Sandrine GALERNE et Éric BOUFLET

Après une année 2019 entièrement dédiée à l'organisation du Colloque « Violences Intrafamiliales et Justice », cette rencontre a permis de recenser les besoins et attentes des adhérents autour des violences intrafamiliales. 3 sujets sont ressortis :

- La prise en charge des enfants. Aujourd'hui l'accompagnement est très centré sur les femmes victimes de violences conjugales.
- La prise en charge des auteurs.
- La formation des professionnels.

En 2021, la commission débutera les travaux relatifs à l'accompagnement des enfants.

Une actualité a été centrale en 2020 :

1. Centre de suivi et de prise en charge des auteur.es de violences conjugales

À l'issue du Grenelle de lutte contre les violences conjugales lancé en septembre 2019, le gouvernement a acté la mise en place de centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) pour favoriser la prévention de la réitération de tout acte de violences, et plus globalement de la récurrence.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a candidaté à l'appel à projet du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances lancé le 24 juillet dernier. Ce projet, porté par la Fédération et un consortium composé d'adhérents, a été construit sur une échelle interdépartementale. Le CPCA se donne pour objectif principal d'impulser et d'animer une offre structurée et coordonnée sur les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, en s'appuyant sur les spécificités territoriales par le biais de quatre antennes.

Sont porteurs de ces antennes :

- Dieppe : Œuvre Normande des Mères.
- Evreux : L'Abri.
- Le Havre : Nautilus.
- Rouen : Emergence-s.

Ce projet a été retenu et prévoit une phase de préfiguration de 4 mois à compter de novembre 2020.



Emploi - Insertion par l'Activité Economique

En 2020, la commission emploi s'est réunie 3 fois. Elle a abordé principalement les sujets suivants : l'actualité des SIAE*, le FDI*, le lancement de la Plateforme Inclusion et le Programme SEVE Emploi. En février 2020, la commission a invité France Active Normandie pour une présentation des dispositifs d'accompagnement des structures de l'ESS*.

Animation : Olivier ADAM

Le Conseil d'Administration de la Fédération a affirmé sa volonté de renforcer les liens entre le secteur Accueil Hébergement Insertion et le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Il s'agit pour ses adhérents d'articuler deux logiques complémentaires pour un accompagnement global des personnes en situation d'exclusion : le logement d'abord et l'emploi d'abord.

Bien que la Fédération participe depuis plusieurs années aux travaux du Département de Seine-Maritime (ARIANE 76 et Jobs 76) ainsi qu'aux différents CDIAE*, le déploiement de SEVE Emploi en Normandie engage pleinement la FAS Normandie sur cette thématique.

1. Déploiement du programme SEVE Emploi

SEVE Emploi est un programme de formation-action porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, soutenu par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), et par la Délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté. Ce programme propose à toutes les SIAE de co-construire en équipe une offre de services RH* auprès des TPE-PME* du territoire. L'offre de services comprend notamment l'aide au recrutement, l'intégration au poste de travail et le suivi dans l'emploi. La SIAE « SEVE » joue le rôle de médiateur entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi, salarié.es de la SIAE, afin de faire correspondre les besoins en recrutement des entreprises et les objectifs d'emploi durable des salarié.es.

Expérimenté entre 2016 et 2019, le programme SEVE Emploi a connu une première phase d'essaimage dans 8 régions en 2020, et s'implantera dans les 13 régions en 2021, dont la Normandie. L'appel à mobilisation a été lancé durant l'été. Après une phase de rencontre des SIAE régionales intéressées entre septembre et novembre 2020, 11 structures ont fait le choix de se porter candidates pour cette première promotion 2021. Un comité de sélection, composé de la DGEFP, de la délégation interministérielle à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et de la Fédération des acteurs de la solidarité, s'est réuni en décembre pour examiner les candidatures.

Au total, 90 SIAE intégreront SEVE Emploi en 2021 sur la France entière.

En Normandie, ce sont 8 structures, sur l'ensemble du territoire, qui l'intégreront :

- Pour le Calvados : Revivre et la Régie de Quartier Chemin Vert.
- Pour l'Eure : L'Abri.
- Pour la Manche : AFERE.
- Pour l'Orne : l'AIPAA.
- Pour la Seine-Maritime : Le Grenier, Emergence-s et Le Maillon Normand.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Ces 8 SIAE vont travailler prioritairement sur l'objectif d'emploi durable, en déployant des stratégies de médiation active afin de se mettre en relation avec les entreprises de leur territoire et de multiplier les mises en situation des salariés en parcours. Sur une année, ces structures vont bénéficier de 10 journées de formation, d'une animation régionale du dispositif et de séminaires de direction. Une dotation de l'État de 20 000 € viendra soutenir l'effort de ces structures et leur permettre de se consacrer plus sereinement à ce programme.

2. Ouverture de la Plateforme Inclusion en novembre 2020.

La Plateforme de l'inclusion a été conçue dans le cadre du Pacte Ambition IAE*. Il s'agit d'un dispositif d'État pour l'Inclusion par l'Activité Économique des personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales, professionnelles, ou de santé. Il a pour objectif de simplifier l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées et lever les freins qui limitent l'action de l'IAE (lourdeurs administratives, difficultés d'accès aux profils éligibles, délais des parcours, manque d'outils professionnalisés...).

La plateforme permet donc la mise en relation des candidats à l'emploi d'insertion avec les employeurs solidaires et les prescripteurs. Parmi ces derniers, ont été notamment identifiés les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les centres d'accueil des demandeurs d'asile.

Ce sujet est au cœur des préoccupations de notre Fédération, à savoir le renforcement des liens entre les adhérents des deux secteurs : IAE et AHI*.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Réfugiés - migrants

La Fédération anime une commission départementale sur le thème « réfugiés migrants », dans le Calvados.

Animation : Valérie LE FOLL, Cheffe de service de l'Association Itinéraires

En 2020, 5 rencontres se sont déroulées sous forme de commissions et de groupes de travail.

Date	Participants	Principaux points à l'ordre du jour
14/02/2020	9	Logiciel DNA* Circulaires de décembre 2019 et du 06 février 2020 Sortie des statutaires
05/06/2020	5	Point sur les structures – gestion de la crise sanitaire Liens avec l'OFII* et la Préfecture Carte ADA*
09/10/2020	10	Conséquences de l'ouverture droits CMU* au bout de 3 mois des DA Pathologies psychiatriques : comment y répondre ? Carte ADA : ses problématiques
10/11/2020	6	Groupe de travail : Difficultés que rencontrent les structures d'hébergement concernant l'accès aux soins pour les personnes qui souffrent de troubles psychologiques et ou psychiatriques
25/11/2020	5	Groupe de travail : Difficultés avec le PRD* et la Préfecture de Caen

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



En 2020, la commission s'est réunie 1 fois en novembre.

Animation : Médéric MARTIN et Thierry LARCHER.

Après plusieurs années sans se réunir, la commission Santé de la FAS Normandie s'est donnée comme objectif pour cette rencontre de faire connaissance, lancer une dynamique et préparer les travaux pour l'année 2021, sur la base des besoins et attentes des adhérents.

Ainsi plusieurs sujets ont été identifiés à la suite du tour de table – notamment sur les liens avec les secteurs :

- De la psychiatrie ;
- De l'addictologie / réduction des risques : lien avec les CSAPA* et CAARUD* ;
- Du handicap ;
- Des personnes âgées.

Une veille doit être réalisée sur la programmation des places LHSS*/LAM*/ACT* et une attention devra être portée au Ségur de la Santé.

Par ailleurs, le CESER Normandie a mis en place un groupe de travail sur l'accès aux soins et à la santé en Normandie, dont Philippe TESSIER, Président de l'Abri et représentant de la FAS, en est le rapporteur. Il a été voté le 10 décembre dernier par l'Assemblée Plénière du CESER. Cet avis contient un certain nombre de recommandations, dont certaines concernent les personnes en grande précarité. Ce rapport est intitulé « L'accès à la santé et aux soins pour tous en Normandie ».

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



La participation des personnes accueillies / accompagnées

La Fédération Normandie considère que la participation des personnes accueillies/accompagnées est un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces.

La participation doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne. Elle ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens solides et une évaluation permanente de ses impacts. La participation des personnes en situation de précarité nécessite une animation professionnelle, capable de mobiliser les personnes concernées et de leur donner l'envie de poursuivre leur implication.

Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

Le CRPA Normandie est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie.
Quelques chiffres sur l'activité 2020 :

5 réunions du comité de pilotage :

- Préparation de la plénière.
- Travail sur le règlement intérieur.
- Travail sur une charte des valeurs et des engagements des délégué.es du CRPA.

1 réunion plénière :

- Thématique « *Soyons tous acteurs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté* »
- Le mardi 3 mars 2020.
- 52 participants, dont 4 représentants de la FAS :
 - o 29 personnes accompagnées, 9 professionnels, 1 stagiaire ;
 - o 9 acteurs de la stratégie pauvreté (UDAF* de la Manche, Association Régionale des Missions Locales de Normandie, CAF* du Calvados, CAF de la Manche, CAF et Département de l'Orne, DIRECCTE, Commissaire à la stratégie).

1 plateforme nationale en ligne avec la publication en Normandie d'une dizaine de témoignages des personnes accompagnées sur le confinement.

Pour plus d'informations : voir le Rapport d'Activité 2020 du CRPA Normandie.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Projets portés par la Fédération Normandie

En 2020, la FAS Normandie a poursuivi ses actions autour de la participation :

- Partenariat **avec le Département de la Manche**. Pour rappel, la convention a pour objectif **d'accompagner et développer la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances mises en place par le Département**.
- Accompagnement au développement de la participation dans le cadre de la stratégie pauvreté (groupes 4, 12 et 14 + réunion des animateurs de la stratégie pauvreté).



Perspectives 2021

Formation ETAIE

Le titre ETAIE est un Titre professionnel de niveau 4 enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelle (JO du 6 avril 2002, renouvelé en 2012). Il est délivré par la Fédération des acteurs de la solidarité. La formation s'adresse aux professionnels des Structures d'Insertion par l'Activité Économique qui souhaitent obtenir une qualification dans l'encadrement des salariés en insertion. En Normandie, cette formation a été confiée au GRAPI de Normandie. En 2020, elle décide d'arrêter la coordination.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a acté en Conseil d'Administration le jeudi 19 novembre 2020 la reprise de cette formation.

Au vu des éléments de contexte, une session pourrait débuter en septembre 2021. Un temps de travail en amont du lancement est indispensable pour rencontrer les structures, sélectionner les stagiaires, identifier les formateurs et valider le contenu pédagogique.

SEVE Emploi en Normandie

La promotion 2021 du programme SEVE Emploi en Normandie démarrera par un séminaire d'intégration à destination des SIAE le 4 février 2021.

Pendant toute l'année, le programme comprendra :

- 10 jours de formations pour chaque SIAE ;
- 3 séminaires de direction ;
- 1 journée régionale à destination des partenaires et SIAE ;
- Des comités de pilotage régionaux réunissant les partenaires.
- 1 journée nationale rassemblant l'ensemble des SIAE – Promo 2021.

L'animatrice sera également le chef d'orchestre du plan d'actions défini régionalement. Il intégrera notamment des actions complémentaires aux formations.



RAPPORT FINANCIER



Bilan 2020

BILAN 2020			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	3 179,84 €	Fonds Propres	74 510,15 €
Créances	27 562,86 €	Dettes fournisseurs	21 823,45 €
Disponibilités	151 679,35 €	Dettes sociales et fiscales	26 167,99 €
Charges constatées d'avance	1579,44 €	Produits constatés d'avance	61 500,00 €
TOTAL ACTIF	184 001,59 €	TOTAL PASSIF	184 001,59 €

Commentaires sur l'Actif :

- Les immobilisations comprennent du matériel informatique et du mobilier. A noter l'achat de deux ordinateurs portables en 2020.
- Les créances comprennent 1 015,19 € de créances clients (correspondant à des frais divers facturés aux adhérents, en attente de règlement) et 26 547,67€ de produits à recevoir (correspondant essentiellement aux cotisations du 4^{ème} trimestre 2020).
- La trésorerie est confortable au 31/12/2020. Cela s'explique notamment par une refacturation systématique et un suivi rigoureux et des produits constatés d'avance de s'élevant à 61 500 €.

Commentaires sur le Passif :

- Les Fonds Propres comprennent un report à nouveau créditeur de 4 042,19 € et le résultat excédentaire de l'exercice de 11 302,61 €.
- Au 31 décembre 2020, les dettes fournisseurs comprennent 15 000 € de factures CPCA en attente de réception (correspondant à la refacturation du temps de travail de 3 antennes).
- Les dettes sociales et fiscales comprennent des provisions sur congés payés à hauteur de 10 308,37 €. Pour les autres dettes (sécurité sociale, prévoyance, prélèvement à la source...), les prélèvements s'effectuent sur le mois de janvier.
- Les produits constatés d'avance comprennent 26 500€ de subventions pour le CPCA (perçues en 2020 pour la phase préfiguration allant de novembre 2020 à février 2021) et 35 000 € pour SEVE Emploi (subvention versée par le siège en 2020 pour l'exercice 2021).



Compte de résultat 2020

Compte de résultat 2020			
PRODUITS		CHARGES	
Production vendue	18 083,08 €	Achats et charges externes	50 769,48 €
Subventions	74 922,80 €	Impôts et Taxes	1 256,26 €
Reprise et transfert de charges	0,00 €	Charges de personnel (dont charges sociales)	114 611,22 €
Cotisations adhérents et contributions régionales	80 800,31 €	Dotations aux amortissements	477,80 €
Produits divers gestion courante	2,75 €	Autres charges gestion courante	7,19 €
Total Produits exploitation	173 808,94 €	Total Charges exploitation	167 121, 95 €
RESULTAT D'EXPLOITATION : 6 686,99 €			
Produits financiers	115,62 €	Charges financières	0,00 €
Produits exceptionnels	4 500,00 €	Charges exceptionnelles	0,00€
RESULTAT : 11 302,61 €			

Commentaires sur les Produits :

La **Production vendue représente 10,40 % des produits d'exploitation**. Elle comprend notamment la refacturation de **frais de formation** aux adhérents pour un montant de 12 500 €.

Les **Subventions représentent 43,10 % des produits d'exploitation**. Elles comprennent :

- Une subvention dans le cadre de la stratégie pauvreté (15 000 €) ;
- Des subventions pour l'action CPCA de la DRDFE et de la Métropole de Rouen (31 500 €) ;
- Des subventions pour le CRPA (13 422, 80 €) ;
- Des subventions des Conseils Départementaux de Seine-Maritime, de la Manche et du Calvados (13 000 €)
- Une subvention du crédit coopératif pour le colloque VIF de 2019 (2 000€).

Les **Cotisations des adhérents représentent 46,49% des produits d'exploitation**. Elles comprennent :

- Des cotisations fédérales d'un montant de 74 600,31 € ;
- Des contributions régionales d'un montant de 6 200,00 €.

Les **Produits exceptionnels sont composés des dons de Monsieur Philippe Tessier**. Il s'agit d'un reversement des indemnités perçues dans le cadre de la représentation de la FAS au CESER.



Commentaires sur les Charges :

Les **Charges de personnel** représentent 68,58 % des charges d'exploitation.

Les **Achats et charges externes** représentent **30,38 % des charges d'exploitation**. À noter une baisse des charges de déplacements, missions, entretiens entre 2019 et 2020 du fait de la crise sanitaire (salariées en télétravail et réunions en Visio).



Glossaire



Glossaire

A

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

ADA : Allocation pour Demandeur d'Asile

AHI : Accueil Hébergement Insertion

ARS : Agence Régionale de Santé

C

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogues

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDIAE : Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CMU : Couverture Maladie Universelle

CPCA : Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRPA : Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

CSAPA : Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

D

DDCS / DDDCS : Direction Départementale (Déléguée) de la Cohésion Sociale

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DRDJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



E

EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETAIE : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

F

FAPIL : Fédération des Associations et des acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

FDI : Fonds de Développement de l'Inclusion

FNARS / FAS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale, devenue
Fédération des Acteurs de la Solidarité

G

GAN : Groupe d'Appui National

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

GRAPI : Groupement Régional d'Actions de Professionnalisation et d'Ingénierie

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

L

LAM : Lits d'Accueil Médicalisés

LHSS : Lits Haltes Soins Santé

O

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

P

PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PRD : Pôle Régional Dublin



R

RH : Ressources Humaines

S

SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SYPLO : Système Priorité Logement

T

TPE : Très Petites Entreprises

U

UDAF : Unions Départementales des Associations Familiales

UNAFO : Union professionnelle du logement adapté

URHAJ : Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes





Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

Immeuble Alpha - 9 rue Georges Braque - 76000 ROUEN

www.federationsolidarite.org/normandie

accueil.normandie@federationsolidarite.org